

Le Dauphiné
samedi 29 septembre 2001

18 ans de réclusion pour "Bébert"

CARPENTRAS : ASSISES DE VAUCLUSE. Les jurés vauclusiens ont condamné Norbert Sieracki, 55 ans, à la même peine que ceux d'Aix-en-Provence... en corsant un peu l'addition

C'est devenu une constante : dans tous les procès en appel auxquels nous avons assisté à Nîmes, Aix ou Carpentras, la cour se montre plus sévère qu'en première instance. A Carpentras, elle a assorti hier son verdict de dix huit années de réclusion d'une peine de sûreté des deux tiers, ce qui revient à dire que "Bébert" devra purger au minimum douze années de prison avant d'envisager une sortie. Pourquoi cette tendance à la hausse ? Parce que les magistrats savent fort bien qu'ils sont démunis, en personnel et en matériel, pour assurer une application correcte de la nouvelle loi. Sans l'avouer, ils se sont passés le mot. Il s'agit de dissuader les avocats de faire appel des premiers verdicts en les faisant douter de l'opportunité d'un nouveau procès... "Bébert", c'était le surnom de "Norbert" quand tout allait bien entre lui et "Dédée", sa compagne Andrée, 48 ans, assistante maternelle au service du conseil général des Bouches-du-Rhône. « *Au début, tout se passait bien, puis ça s'est dégradé. Il buvait, cassait les assiettes, démolissait les voitures, il voulait que maman se consacre exclusivement*

à lui. C'est pour ça que maman a tenté de s'en séparer en douceur... » raconte Patrick, 36 ans, fils de la victime. Sophie, la fille de Dédée, confirme que rien n'allait plus dans ce couple : « *Maman rentrait chez elle sans allumer la lumière pour pas qu'il sache qu'elle était là, sinon il la harcelait. Il faisait trop de scandale. Il rôdait toujours dans le quartier quand on revenait des courses. Elle, elle avait peur de perdre son travail. Il était très possessif, maman ne pouvait plus respirer...*

Il était tellement jaloux qu'il la soupçonnait de coucher avec le médecin de la DDASS ! » Corinne, la nièce de "Dédée" est formelle. « *Il lui avait dit : "je te tuerais si tu me quittes"* ».

Eh bien, il a tenu parole "Bébert". Le 24 octobre 97, il s'est introduit chez son ex-compagne à Salon et l'a abattue de deux balles de pistolet dans la cuisine. Une balle a perforé l'abdomen, l'autre le crâne. Me Lucien Simon, du barreau d'Aix, a merveilleusement plaidé pour les enfants de la victime en qualité de partie civile. Il n'a pas cédé à la tentation du manichéisme, refusant

d'accabler le meurtrier : « *Aa-t-il donné la mort ? Vous répondrez oui. L'a-t-il fait avec préméditation : vous répondrez oui également* », a lancé ce brillant avocat aux jurés.

Me Simon n'a pas hésité, au contraire, à évoquer la « *douleur ancestrale* » qui taraude "Bébert", celle qui le hante depuis que son père alcoolique a déchiré sous ses yeux son diplôme de fin d'études. Depuis, "Bébert" s'est refermé sur lui-même. Il n'en sortira plus. Même pas pour confesser son crime ou

demande pardon aux enfants de "Dédée". "Bébert" est verrouillé de l'intérieur. Et c'est pour ça qu'il a tiré. Eliminant au passage celui qui déchirait le diplôme, celui qui frappait maman alors qu'elle n'avait rien fait : « *Ce que je vous reproche, sermonne Me Simon, c'est de vous défendre comme vous avez vécu, en ratant tous vos rendez-vous, en ne saisissant pas votre ultime chance...* »

La vie de "Bébert" est, il est vrai, jalonnée d'échecs sentimentaux. C'est le désert absolu. Dédée, elle, note l'avocat, avait fait le choix de l'élégance : « *Elle a attendu que vous ayez retrouvé un emploi pour*

vous accompagner doucement vers la sortie. Telle est la vraie courtoisie du cœur. Dédée était gentille. Elle aimait le monde et les siens. Elle avait de la commisération pour les faibles. Sieracki, votre meurtre restera pour nous un mystère. Quelques pages du livre sont restées collées. J'aurais souhaité que vous nous donniez le sentiment d'une vérité limpide. Car les choses les plus abominables sont plus supportables si elles sont claires... Oui, j'aurais souhaité que le pardon de Sieracki fût une explosion de vérité ». Au lieu de cette « *élégance du cœur* », "Bébert" s'est enfoncé dans ses dénégations, sa médiocrité, son « *habileté* », suggérera Me Lucien Simon.

Peut-être "Bébert" a-t-il eu peur de la « *sentir encore fuyante* », comme l'indiquera son défenseur Me Olivier Lantelme. En fait, c'est la vie sentimentale de "Bébert" qui paraît n'être qu'une longue fuite en avant, jusqu'à la double détonation révélant l'inéluctable destinée d'un enfant trop sage.

José D'ARRIGO. ■